

# Le président de la Confédération pour 1997 : Arnold Koller le Bon

Autor(en): **Tschanz, Pierre-André**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **24 (1997)**

Heft 1

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-912002>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

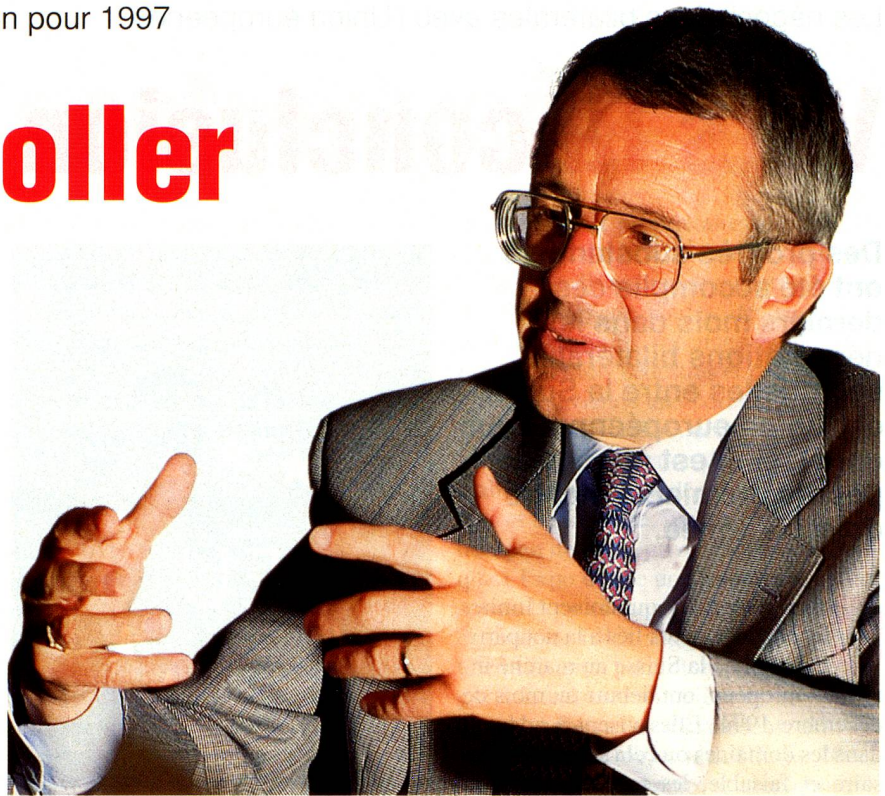
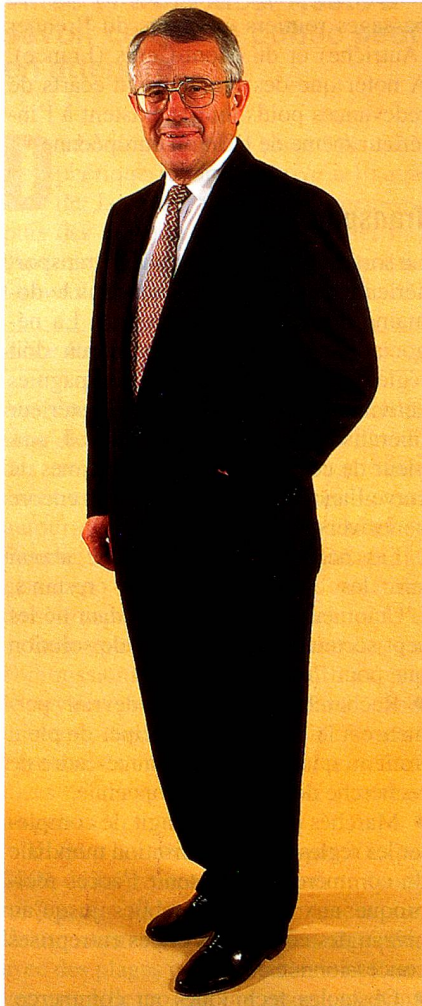
## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le président de la Confédération pour 1997

# Arnold Koller

## le Bon



(Photos: Michael Stahl)

**C**onseiller fédéral depuis dix ans, Arnold Koller pourrait un jour occuper une place à part dans l'Histoire de notre pays. Non pour ce qu'il a fait jusqu'à présent, mais pour ce qu'il a mis en route pour le couronnement de sa carrière, l'an prochain en

*Pierre-André Tschanz*

principe. Qu'il réussisse et il faudra l'inscrire au Guinness: comme le seul conseiller fédéral à être parvenu à mener à terme une révision complète de la

Constitution fédérale, vieille de 123 ans aujourd'hui.

Ces trente dernières années, plus d'un a échoué dans cette entreprise. En cas d'échec, Arnold Koller restera simplement le 95<sup>e</sup> conseiller fédéral de l'histoire de la Suisse d'après 1848. Le quasi-anonymat!

Les autres grandes œuvres de ce catholique appenzellois ne sont pas de celles qui restent dans les pages des livres d'histoire. Ses deux premières années au gouvernement, le lieutenant-colonel Koller les a passées au Département militaire fédéral. Une sorte de purgatoire en attendant le Département fédéral de justice et police, taillé sur mesure pour le juriste Koller. Son heure est proche. La Zurichoise Elisabeth Kopp trébuche; c'est le scandale: l'affaire des fiches, la police fédérale devenue un Etat dans l'Etat. Les Suisses perdent confiance dans leurs institutions.

Arnold Koller est l'homme providentiel pour remettre bon ordre au Département de justice et police. Sa compétence est reconnue; son honnêteté également. La police fédérale est réorganisée, ses tâches précisées; le procureur général de la Confédération change de visage; des médiateurs sont mis en place pour permettre aux concernés de consulter leurs dossiers. La sûreté de l'Etat est redéfinie.

Durant sa présidence en 1990, Arnold le Bon parvient à regagner un peu de la

confiance perdue. Mais d'autres défis l'attendent: les tensions dans le domaine de l'asile atteignent leur point culminant; la pression s'accroît de l'étranger pour que la Suisse fasse enfin quelque chose contre le blanchissage d'argent; et les grandes négociations économiques (Espace économique européen et GATT) imposent de pressantes et importantes adaptations de la législation. Arnold Koller, placide, réagit, transforme, explique, calme. En quelques années, il en a fait davantage que ses prédécesseurs en quarante ans.

La révision totale de la Constitution fédérale doit couronner le tout. Même si sa carrière politique était toute tracée et sa place au Conseil fédéral réservée de longue date, Arnold Koller n'est ni le chancelier Helmut Kohl, ni le président François Mitterrand. Il est Arnold Koller, tout simplement. Honnête homme, politicien réaliste, juriste consciencieux. Après le nettoyage des écuries d'Augias, il présente son bouquet: le toilettage de la Constitution! ■